



Une JOURNEE à VIZILLE Vendredi 6 JUIN 2025

Pour ce premier rendez-vous du printemps, le Bureau a donné rendez-vous aux retraités du Caesug au domaine de Vizille et plus précisément au Musée de la Révolution Française.

Le domaine de Vizille est un incontournable pour son magnifique parc, son château et son Musée de la Révolution française, créé par le Département de l'Isère en 1983 dans la perspective du bicentenaire de 1989. Précisons que la Révolution a débuté à Grenoble par la Journée des tuiles en 1788.

L'exposition en cours porte un regard sur « les années 1793-1794, un tourbillon révolutionnaire ». Cette exposition a bénéficié de prêts exceptionnels dont ceux du musée Carnavalet à Paris.

A côté de cette exposition-phare, dont nous verrons les épisodes décisifs pour l'histoire de France : le procès des Girondins, l'assassinat de Marat, l'exécution de Marie-Antoinette jusqu'à la chute de Robespierre, notre guide a choisi de proposer pour cette matinée une découverte des principales salles du château.

La visite débute, au rez-de-chaussée, par la **salle des faïences** patriotiques qui connurent un grand succès pendant la Révolution comme supports de messages politiques. Puis la **salle de l'été 1789** consacrée notamment à la Bastille, à la garde nationale et aux armes, épisode qui symbolisera la libération de Paris, la destruction du pouvoir arbitraire du roi, et partant, la chute de l'Ancien Régime.

En haut du grand escalier menant à l'étage, nous découvrons deux immenses tableaux : la Table des Droits de l'Homme et la Table de l'acte constitutionnel.

A noter l'article 1er de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793 : 'le but de la société est le bonheur commun ». L'école sera gratuite et obligatoire. L'esclavage est aboli. Au 1er rang des droits fondamentaux : la liberté, la sûreté et la propriété.

Mais les menaces militaires et les difficultés intérieures s'accumulent. Des lois d'exception contredisent l'élan démocratique et instaurent une violence d'Etat effrénée. Ce tourbillon révolutionnaire est mis en lumière dans la **salle de la République et la salle des arts** par la présentation de plus de 80 œuvres : peintures de grand format, sculptures, objets d'art et de mémoire, archives.

Nous atteignons la **salle du XIXème siècle** : les œuvres exposées montrent combien la référence à la Révolution française a été essentielle pour ce siècle.

Notamment deux tableaux représentant les étapes de la création d'une musique composée par Claude Joseph Rouget de Lisle, en avril 1792, La Marseillaise.

« Aux armes citoyens, formez vos bataillons » peut-on lire sur un étendard de

1793 présenté dans l'exposition. Un gouvernement révolutionnaire est ensuite créé et avec lui un tribunal qui condamnera à mort un accusé sur deux. Un feu de guillotine, une porte de prison et des armes permettent d'être immergés dans cette violence.

La **salle du centenaire de 1789** illustre comment, dans les années précédant le centenaire de la Révolution française, les républicains remportèrent des victoires décisives sur leurs adversaires monarchistes et conservateurs.

Cette sortie a compté 12 participants.

La matinée s'est poursuivie par un moment convivial au restaurant Le Floréal situé à l'entrée du parc du château.